

CR-CD-04 FGL/2018

**Compte Rendu de la Réunion du Comité Directeur  
Du samedi 08 décembre 2018 de 9h30 à 12h30  
À la base nautique Adrien HARDY  
Rue d'Amsterdam 71100 Chalon sur Saône**

Présents : Jacques DIETRICH, Patrick FAUDOT, Fabrice GAËREL, Jean-Jacques HAÏNE, Philippe JACQUES, Alexandre LAMBERT, Auguste LOPES-MARQUES, Jean-Luc PAUPERT, Dominique ROLLIN, Patrick SEGURA, Patrick THÉVENIN.

Invités Présents : Frédéric MOMOT (CTR).

Excusés : Daniel BONIN, Guillaume LANOIZELÉE, Benjamin MASI, Jonathan SOUILLOT, Gisèle SURANYI, Philippe THÉVENIN, Stéphane TURLIER.

Invités excusés : Patrick MASSON (CTR).

Absent(e)s : Philippe BATON, Jean-Alain BOURDICHON, Cendrine HOULLIER, Hervé MAIGROT.

## I. ACTUALITÉS

### 1. Informations du Président du Comité Régional

- a) Courrier reçu de la Présidente du CROS BFC qui souhaite rencontrer et échanger avec les ligues et Comités sur la politique et l'organisation du CROS BFC.
- b) Courrier reçu du Président d'Objectif Médailles qui nous demande d'identifier les sportifs de nos disciplines dont les chances de sélection sont particulièrement importantes pour les Jeux Olympiques et Paralympiques qui se dérouleront à Tokyo en juillet 2020.

### 2. Informations sur l'état des subventions et de la trésorerie du CRCK BFC.

Auguste LOPES-MARQUES informe les membres présents de l'état des comptes à date. L'état des subventions n'a pas bougé par rapport à la dernière réunion. Nous sommes attende d'une rentrée de factures d'un montant global de 6900€.

Concernant la proposition de modification du barème de remboursement des frais kilométriques, nous allons soumettre au vote une augmentation du remboursement 0,30€ à 0,40€ du kilomètre. Après analyse des distances parcourues par les membres du Comité Directeur (domicile/lieu de la réunion A/R) une expérience sera réalisée en 2019 pour le remboursement des frais kilométriques des membres du Comité Directeur, l'aspect co-voiturage sera pris en compte en fournissant un imprimé CERFA à chaque membre.

### 3. Informations des autres membres du Bureau

Jean-Jacques HAÏNE donne des informations suite à sa participation au Conseil des Territoires et du développement qui s'est déroulé à Torcy le samedi 01 et dimanche 02 décembre 2018 :

À l'ordre du jour du samedi était prévu de créer des espaces communs d'échange et de production entre élus et CTRC avec pour thèmes :

- les indicateurs du projet de développement déployé en région,
- l'évolution des missions des CTR,
- le modèle économique des CRCK.

Mieux cerner les attentes et représentations des pratiquants avec l'enquête IFOP:

- Image, notoriété & pratiques du canoë kayak et des sports de pagaie,
- Une enquête multi cible auprès du grand public, des licenciés, des ex licenciés et des dirigeants de clubs.

Le dimanche, les sujets suivants étaient abordés :

- Poursuite des échanges initiés le samedi et restitution de l'enquête IFOP,
- Les évolutions dans l'organisation de la FFCK avec la présentation de l'organigramme de la DTN,
- Les contributions financières demandées aux athlètes lors des actions FFCK,
- Point sur l'état d'avancement des activités de la commission jeune
- La rénovation des licences/titres.

Le niveau des échanges était très intéressant et constructifs même si quelques petites tensions sont apparues entre les Présidents des CRCK et le Président de la FFCK.

## II. POUR DÉCISION

### 1. Validation du Compte-Rendu du Comité Directeur du 20 octobre 2018.

Compte Rendu du 20 octobre 2018 -----> **Validé à l'unanimité (11 membres présents).**

### 2. Procuration du CDCK 21 pour Patrick FAUDOT.

Fabrice GAËREL a reçu de Philippe BATON (Président du CDCK 21) un courrier qui donne procuration à Patrick FAUDOT pour représenter le CDCK 21 lors des réunions et lors des votes de prise de décision du CRCK BFC -----> **Validé à l'unanimité (11 membres présents)**, après ce vote, Patrick porte une voix de plus (celle du CDCK 21).

Dans le même cadre, Dominique ROLLIN nous informe que Benjamin MASI (Président du CDCK 58) pourrait donner procuration à Dominique pour représenter le CDCK 58, un vote de principe est demandé mais sera entériné lorsque la procuration sera reçue -----> **Validé à l'unanimité (11 membres présents - 12 voix).**

### 3. Candidatures.

Pour validation des manifestations saisies sur l'intranet fédéral :

- a) Le 10/03/2019 – ASVBD Saint Jean de Losne (21) pour une sélection nationale de fond (Course en Ligne) -----> **Validée à l'unanimité (11 membres présents - 12 voix).**

Suite au message d'Hervé MAIGROT en date du 07 décembre 2018, il souhaite ajouter à l'ordre du jour le vote sur les candidatures des clubs de Nevers et d'Auxerre pour les Championnats Régionaux prévus en avril (vitesse) et octobre (fond).

Concernant la candidature du Canoë Club Nivernais, le manque d'information (pas vu sur le site intranet de la FFCK) pour la date de l'événement ne permet aux membres présents du Comité Directeur de se prononcer par vote pour cette candidature.

b) Le 13/10/2019 – Olympic CK Auxerre (89) pour le Championnat Régional de Fond -----> Les membres présents s'interrogent sur le lieu de ces deux candidatures (vitesse et fond). En effet, ces clubs sont ceux qui n'étaient pas présent au Championnat Régional de fond au lac St Point avec pour argumentaire « trop de kilomètres entre leur club et le lieu de la compétition ». C'est peut-être une coïncidence mais cela va vraisemblablement poser des problèmes d'équité et d'équilibre pour le fonctionnement de la course en ligne au sein de notre (grande) région -----> **Non validée = 5 pour, 7 abstentions, 0 contre (11 membres présents - 12 voix)**. Dans l'attente d'argumentaires de la commission régionale, les membres présents demandent à reporter ce vote comme celui pour le Canoë Club Nivernais à la prochaine réunion du Comité Directeur.

#### 4. Réactualisation de la convention de missions pour le CRCK BFC (Tarification de la vacation).

La convention a pour objectif de confier une ou des mission(s) à une structure participative pour assurer le développement du CRCK BFC et de ses structures déconcentrées (Comités Départementaux de Canoë Kayak et Clubs).

Modifications proposées:

- **ARTICLE 3 : DURÉE**

Cette convention entre en vigueur à compter du **01 janvier 2019** et prend fin le **31 décembre 2019**.

- **ARTICLE 6 : INDEMNISATION**

La (les) mission(s) est (sont) forfaitairement rétribuée(s) sur la base d'une estimation du temps nécessaire à la réalisation de la mission.

Conformément à la décision prise et -----> **validée à l'unanimité (11 membres présents - 12 voix)** par le Comité Directeur du CRCK BFC la vacation pour une journée de travail est facturée **120€ (cent vingt Euros)** maximum par la structure participative au CRCK BFC.

#### 5. Tarification remboursement frais kilométrique.

Auguste LOPES-MARQUES propose une augmentation du remboursement des frais kilométriques, actuellement le tarif est de 0,30€ du kilomètre il est proposé une augmentation de 33,33% soit 0,40€ du kilomètre, par ailleurs, les membres du Comité Directeur qui assiste aux réunions du Comité Directeur (4 réunions uniquement) pourront se faire rembourser les frais kilométriques et justificatifs associés sur présentation d'une note de frais. Les remboursements pour les membres sont valables uniquement pour l'année 2019 -----> **validée à l'unanimité (11 membres présents - 12 voix)**.

#### 6. Budget Pôle Espoirs de Dijon + SMR pour athlètes du Pôle.

Frédéric MOMOT présente le budget du Pôle Espoirs de Dijon de 31000€ de fonctionnement, argumente les dépenses et les produits de ce budget -----> **validée à l'unanimité (11 membres présents - 12 voix)**

#### 7. Validation calendrier 2019.

Frédéric MOMOT présente le calendrier 2019 et échanges avec les membres en particulier sur l'organisation de l'AG 2018.

#### 8. Kit promotion du CRCK BFC (Achat tente type « Vitabri »).

Faute de temps ce sujet sera débattu à la prochaine réunion du Comité Directeur.

#### 9. Application du paragraphe 2.2.2.9 des statuts.

Rappel de l'intitulé du paragraphe 2.2.2.9 des statuts : *Tout membre du Comité Directeur qui a, sans excuse valable, manqué à trois séances consécutives du Comité Directeur, peut perdre la qualité de membre du Comité Directeur sur décision de celui-ci.*

La discussion est ouverte avec les membres présents, au-delà des membres excusés pour une raison valable (activité professionnelle, maladie, compétition.) force est de constater que la participation de quelques membres aux réunions ne correspond pas aux attentes du fonctionnement du Comité Directeur du CRCK BFC. Nous notons l'absence sans excuse valable à plus de trois séances consécutives du Comité Directeur de deux membres.

Madame Cendrine HOULLIER n'a jamais participé à une réunion du Comité Directeur depuis le 26 novembre 2016 (AG constitutive du Comité Régional CRCK Bourgogne-Franche-Comté). Monsieur BOURDICHON Jean-Alain n'a jamais participé à une réunion du Comité Directeur depuis son élection le 26 novembre 2016 (AG constitutive du Comité Régional CRCK Bourgogne-Franche-Comté).

Suite à ce constat, les membres présents du Comité Directeur demandent la révocation de :  
Madame Cendrine HOULLIER -----> **validée à l'unanimité (11 membres présents - 12 voix)**  
Monsieur BOURDICHON Jean-Alain -----> **validée à l'unanimité (11 membres présents - 12 voix)**

Un courrier sera envoyé pour leur faire part de la décision du Comité Directeur.

### III. POUR INFORMATIONS

#### 1. Point d'information des Commissions

##### a) **Formation (Philippe JACQUES)**

Frédéric MOMOT a déjà présenté le calendrier et le catalogue des formations qui semble être très apprécié sera mis à jour pour une diffusion début 2019.

**b) Patrimoine nautique (Dominique ROLLIN)**

Une réunion sur le règlement de l'eau est prévue le 19 décembre 2018 à Auxerre. Pas d'autre point particulier à évoquer à cette réunion.

**c) Course en ligne (Hervé MAIGROT)**

Pas d'information, Hervé est absent pour ce Comité Directeur.

**d) Eaux vives (Slalom-Descente-Free-style) (Patrick THEVENIN)**

Au-delà de la présentation du calendrier 2019, il n'y a pas de sujet supplémentaire à ajouter.

**e) Dragon-Boat (Patrick FAUDOT)**

Pour le Sélectif National qui se déroulera à Belfort, nous avons eu un retour positif de la ville.

Le Dragon-Boat serait sport de démonstration au JO de Tokyo en 2020, si cette information se confirme cela laisse place à beaucoup de perspectives pour la pratique.

**f) Sport loisirs (Jean-Jacques HAÏNE)**

Je vous informe que je suis pressenti pour succéder à Alexandre LAMBERT à la Présidence de la Commission Nationale Loisirs de la FFCK, par ailleurs, un cadre technique national a été nommé pour être sur cette commission.

Une lettre de remobilisation pour la participation au Rallye de la Cure a été envoyée à tous les clubs.

Je représenterais le CRCK BFC à la réunion de bilan du Rallye de la Cure qui se déroulera le 14 décembre 2018 à Chaux.

Une réunion pour le Rallye de la Loue 2019 reste à programmer avec Jacques DIETRICH en début d'année 2019.

#### IV. QUESTIONS DIVERSES

Frédéric MOMOT intervient pour présenter aux membres le nouveau principe d'inscription en ligne sur le site du CRCK BFC pour les stages. Ce travail effectué avec Maëlys permettra de diminuer les supports papiers utilisés pour les inscriptions, l'inscription se fera directement sur le site du CRCK BFC permettant ainsi plus de souplesse. Les retours d'expérience de cette fonctionnalité permettront au cours de l'année 2019 de finaliser le procédé et pourquoi pas le développer pour d'autres pratiques (inscriptions en ligne des Rallyes de la Loue et de la Cure etc.).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h00.

Fabrice GAËREL

Président

